

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2017

**Présents** : MM RAVEL Jean-Paul, DURRIS Roland, LATOUR Agnès, DURRIS Jean, FAYARD Liliane, GAUMOND Marie-Thérèse, NOUVET Christine, ROCHE Alexandre, NARDINI Philippe, BERGEAT Lionel, LAURENT Florence et GEORGES Pierre-Eric

Absents : MEILLAND Pauline et PALMIER David

## **Approbation du compte rendu :**

Le compte rendu n'appelant aucune observation est approuvé à l'unanimité.

## **Déménagement infirmières :**

Monsieur le Maire informe que les infirmières sont devenues locataires de Cité Nouvelle au rez-de-chaussée du 23 rue de l'église. Le déménagement s'est bien passé, les employés communaux ont nettoyé le jardinet du logement et posé les plaques à l'entrée.

Monsieur le Maire propose d'engager rapidement la réflexion pour la suite. Il propose d'en un premier temps de contacter Justine Thevenon, architecte à Boën.

## **Déménagement de la bibliothèque :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que finalement l'école de Trelins refuse d'héberger la bibliothèque. La Directrice de l'école a informé Monsieur le Maire de cette décision par mail le 30 juin. Au cours de la première semaine de juillet, l'acquéreur du presbytère nous a demandé de déménager la bibliothèque en urgence car les artisans attaquaient les travaux le lendemain de la signature de la vente du presbytère. Nous nous sommes donc organisés et les employés communaux ont déménagé la bibliothèque dans le préau de la mairie. Du 22 juillet au 26 août, la bibliothèque s'est donc déroulée les samedis dans la salle du conseil municipal. Pendant l'été après plusieurs pistes infructueuses et compte tenu du coût élevé de la location d'une structure, Monsieur le Maire a demandé au club 3 s'il voulait bien accepter la bibliothèque dans la salle qui leur est mise à disposition le temps des travaux. Celle-ci a accepté et l'emménagement a pu avoir lieu le mercredi 30 août. Dès que la mairie aura reçu les derniers devis d'artisans, le dossier actualisé de demande de subvention sera à nouveau déposé auprès du Département. Il faudra attendre l'autorisation de celui-ci pour commencer les travaux.

## **Devis d'enrobé pour terminer la route du stade jusqu'au RD8 :**

Lionel BERGEAT présente les différents devis et le Conseil Municipal décide de retenir le devis le moins élevé soit celui de l'entreprise Eurovia pour 18 150 € HT. Les travaux auront lieu à la fin de l'été.

## **Adoption du RPQS du Syndicat des Eaux de la Bombarde :**

Pierre Eric GEORGES présente celui-ci et fait également un compte rendu succinct de la dernière réunion du syndicat. Il compte 10 309 abonnés. La qualité de l'eau distribuée est bonne et constante. Les tarifs vont augmenter à 1.57 € le m<sup>3</sup> et à 84.50 € l'abonnement.

L'assemblée approuve le RPQS à l'unanimité.

### **Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Loire Forez :**

Monsieur le Maire explique que la nouvelle structure doit mettre en conformité ses statuts en intégrant l'ensemble des statuts des anciennes entités. Cette nouvelle structure prend la dénomination de Loire Forez agglomération et intègre toutes les compétences qui étaient exercées sur les structures fusionnées.

L'assemblée approuve ces nouveaux statuts à l'unanimité.

### **Inscription au concours de pétanque des élus :**

Il est décidé d'inscrire une tripléte.

### **Questions diverses :**

Monsieur le Maire annonce l'arrêt maladie de Mme Gouttesoulard Béatrice. Il faudra anticiper son remplacement.

La séance est levée à 20 heures 45.

Trelins, le 1<sup>er</sup> septembre 2017.

Jean Paul RAVEL, Maire,

